



Marennes Hiers-Brouage & Vous

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE NOUVELLE - N° 30 - DÉCEMBRE 2021



Un an d'actions

La ville réinvente
la démocratie locale

Les Pions dans le sable
le succès de la sous-location

Rue Foch
un aménagement
nécessaire

Chères habitantes et chers habitants de Marennes-Hiers-Brouage,

Ce mois de décembre est une étape importante pour la commune puisque débute officiellement la distribution de notre grande enquête pour associer tous les habitants qui le souhaitent à s'exprimer sur les thématiques qui leur semblent prioritaires. C'est une démarche que nous nous étions engagés à réaliser avec vous: encourager la démocratie locale pour vous donner la parole et être à votre écoute. Certains ont le sentiment de ne pas être associés ou entendus entre deux élections municipales. Nous vous offrons donc la possibilité de vous exprimer, c'est votre moment! Les réponses seront ensuite analysées, les sujets prioritaires seront dégagés pour construire ensemble des actions concrètes. Il s'agit d'initier une nouvelle manière d'organiser le rapport de la ville avec les citoyens, de vous proposer l'opportunité de vous investir pour votre commune. Si cette aventure vous tente, alors demandez-vous ce que vous pouvez apporter à Marennes-Hiers-Brouage, prenez quelques minutes de votre temps et répondez à l'enquête!

Ce mois de décembre est l'occasion de vous souhaiter, chères habitantes et chers habitants de Marennes-Hiers-Brouage, d'agréables fêtes entourées des gens que vous aimez.

La prudence sera encore de rigueur pour cette fin d'année puisque le virus circule à nouveau activement. Je recommande donc de respecter autant que possible les gestes barrière qui restent des outils très efficaces: le port du masque en intérieur et à l'extérieur lorsqu'il y



Claude Balloteau, maire de la commune nouvelle et Michèle Boisvert, déléguée générale du Québec à Paris et représentante du Premier Ministre québécois pour la Francophonie, lors de sa visite à Marennes-Hiers-Brouage

a affluence, la distanciation sociale, le lavage régulier des mains, l'aération des pièces. Pour casser les chaînes de transmission, faites-vous dépister au moindre symptôme et isolez-vous en cas de contamination. Enfin, j'invite les personnes éligibles à prendre rendez-vous pour la 3^e dose de vaccin au centre de Marennes. Pour les personnes encore non vaccinées, l'heure n'est plus à l'hésitation. Le vaccin reste la meilleure arme pour se protéger du virus et surtout des formes graves. Mises bout à bout, ces mesures nous permettront de limiter l'ampleur de cette 5^e vague.

En espérant que vous prendrez autant de plaisir à lire cette dernière édition de l'année que nous, de la concevoir.

Votre maire,
Claude Balloteau

sommaire

Actualités

Un an d'actionsp. 3

Démocratie locale

La ville réinvente la démocratie locale avec vous! p. 4 et 5

Séance du conseil municipal

du 19 octobre 2021p. 6

Tribunes libres

.....p. 7

Vivre ensemble

Opération tranquillité vacances, partez en toute sérénitép. 8

Petite enfance

Aide à la parentalité, une consultante à votre écoutep. 8

Solidarité

L'opération « boîtes de Noël » de retour ..p. 9

Gastronomie

Fêtes de fin d'année, sublimer les huîtres!p. 9

Commerce de proximité

Les Pions dans le sable, le succès de la sous-locationp. 10

Culture

Le concert de Noël avec l'orchestre Nouvelle-Aquitainep. 11
Le prix Hortense Dufour récompense Jérémy Braconep. 11

Social

Les ateliers du CCASp. 12

Agenda de décembre

.....p. 12

MARENNES HIERS-BROUAGE - INFOS

Directrice de publication: Claude Balloteau - Rédaction: service communication, Géraldine Maigrot
Crédits photo: Ville de Marennes, Communauté de communes du Bassin de Marennes, Céline NIESZAWER/Leextra/L'Iconoclaste, page de couverture du Hiers Images Club avec nos remerciements - Distribué par ADCR Services - Agence: SEVcommunication
Impression: Imprimerie Rochelaise - Tirage: 3700 exemplaires sur papier recyclé

Dépôt légal: ISSN2727-9049

Retrouvez toute l'actu sur le site Internet de la ville:

marennes.fr

#MarennesHB

Téléchargez l'appli mobile **Marennes app**



Un an d'actions

Alors que l'actuelle équipe municipale est en fonction depuis un peu plus d'un an, Claude Balloteau, maire, dresse un premier bilan des projets qui seront concrétisés d'ici la fin du mandat.

Alors que cette dernière année a été marquée par la crise sanitaire, les collectivités territoriales ont dû s'organiser pour poursuivre la gestion des projets. « Depuis la mise en place de la nouvelle équipe, le 23 octobre 2020, et malgré la crise sanitaire, nous sommes restés mobilisés et pro actifs pour ne pas perdre de temps », explique Claude Balloteau. « Un mandat est long et court

à la fois. Il s'agit de rester concentré sur les objectifs, d'être chaque jour au travail pour que les engagements pris soient tenus au terme du mandat. Soyez assurés que la commune est bien gérée et que chaque décision est prise en fonction des bénéfices positifs qu'elle engendre et de l'intérêt général. Dans cette dynamique qui nous anime chaque jour et malgré les circonstances, je suis en mesure de vous informer

que bon nombre de projets sont sur les rails et prêts à être concrétisés d'ici 2026. Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive. Elle est amenée à évoluer tout au long du mandat en fonction du contexte financier, national, des subventions possibles dans tel ou tel domaine, etc. Après un an en fonctions, nous vous présentons donc un premier point de situation de notre action ».

Grands projets ou travaux qui sont engagés

- **MISE EN PLACE DE LA SIGNALÉTIQUE PIÉTONNE, AUTOMOBILE, COMMERCIALE ET PATRIMONIALE**

Étude en cours / Mise en place des dispositifs en 2022 et 2023

- **DÉMOCRATIE LOCALE → DÉFINIR DEUX À TROIS PREMIERS CHAMPS D'EXPÉRIMENTATION PARTICIPATIVE ET CITOYENNE AVEC LES HABITANTS**

Grande enquête en cours de distribution / Débuts des projets au 2^e semestre 2022

- **ÉCOLES → FAIRE ÉMERGER UN PROJET SCOLAIRE COLLECTIF AVEC LES ENSEIGNANTS, LES PARENTS D'ÉLÈVES ET L'ÉDUCATION NATIONALE**

Étude 1^{er} semestre 2022 / Concertation effective en 2022.

- **BÂTIMENTS COMMUNAUX → OPTIMISER L'UTILISATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX PAR LES ASSOCIATIONS EN FONCTION DE LEURS BESOINS ACTUELS ET FUTURS**

Étude en cours / Mise en œuvre tout au long du mandat

- **CULTURE → IMPLANter UN LIEU CULTUREL CONNECTÉ, INNOVANT ET GRATUIT POUR TOUS LES ÂGES AVEC L'OUVERTURE DES MICROS-FOLIES, MUSÉE VIRTUEL**

En cours / Ouverture automne 2022

- **COMMUNICATION DIGITALE → REFONTE DU SITE INTERNET AFIN D'AMÉLIORER LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ**

En cours / Mise en ligne en février 2022

- **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE → ÉTUDIER LES POSSIBILITÉS D'AMÉNAGEMENT EN ÉQUIPEMENT PUBLIC DU PETIT PORT DES SEYNES TENANT COMPTE DU CONTEXTE DE POLLUTION**

Étude en cours / Décision fin 2022

- **REVITALISATION ÉCONOMIQUE → PLAN D'ACTIONS DU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN DONT L'AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN BÂTIMENT DE LA COOP**

En cours / Mise en œuvre tout au long du mandat

- **SÉCURITÉ PUBLIQUE → INSTALLATION DE CAMÉRAS DE VIDÉO-SURVEILLANCE SUR DES SECTEURS SENSIBLES**

En cours / Mise en place du dispositif en 2022

- **DÉPLACEMENTS URBAINS → DÉFINIR UN PÉRIMÈTRE DE ZONE 30 EN CENTRE-VILLE**

En cours / Décision 2^e semestre 2022

- **ANIMATION → APPEL À PROJETS SUR LA PLAGE DE MARENNES**

Rédaction en cours / Mise en œuvre à l'été 2022

- **LOGEMENTS → ACQUISITION DES TERRAINS PUIS DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE LA 2^e TRANCHE DE LA MARQUINA**

Études en cours / Mise en œuvre avant la fin du mandat

- **VOIRIE → RÉFECTION DE LA RUE DE LA LOUTRE, DE LA RUE DU CANADA, DU GIRATOIRE DU DOCTEUR ROUX, DE LA RUE DES AIGRETTES, AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE**

Études en cours / Réalisations fin 2021 et 2022

La ville réinvente la démocratie locale avec vous !

C'est une première dans l'histoire de la commune : une grande enquête destinée à cerner les attentes des habitants sur des thématiques particulières. Vous avez jusqu'au 12 février 2022 pour nous retourner le document ci-après. Les résultats seront compilés, analysés puis arbitrés au cours du printemps 2022. Une démarche enthousiasmante qui laisse à chacun l'occasion de s'exprimer.

C'est souvent un reproche fait par les citoyens aux élus : entre deux élections, il n'y a pas d'espace pour s'exprimer, manifester ses attentes ou se faire entendre.

« Plus vous serez nombreux à participer et mieux nous pourrons identifier les thématiques sur lesquelles nous devons prioritairement vous associer pour continuer à faire de Marennes-Hiers-Brouage, un lieu où il fait bon vivre ensemble. »

Claude Balloteau

Maire de Marennes-Hiers-Brouage

Il s'agit donc d'une opportunité inédite qui est proposée aux habitants de la commune : une enquête pour cerner les thèmes qui vous intéressent et ainsi vous associer pour co-construire des actions ciblées. « Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la délégation démocratie locale portée par Françoise Lucas », rappelle Claude Balloteau, maire. « C'est la concrétisation de notre promesse de campagne et plus précisément de l'engagement n° 3 qui proposait de définir de nouvelles modalités de participation civique. Françoise Lucas a donc mûri ce projet en lien avec un groupe de travail composé d'élus et d'habitants. De ces réflexions a germé l'enquête à laquelle nous vous invitons à répondre. Plus vous serez nombreux à participer et mieux nous pourrons identifier les thématiques sur lesquelles nous devons prioritairement vous associer pour continuer à faire de Marennes-Hiers-Brouage, un lieu où il fait bon vivre ensemble. Il s'agit, avec vous, d'expérimenter de nouvelles pratiques de démocratie locale pour être à votre écoute et pour prendre des décisions préparées et co-construites avec vous. C'est une démarche innovante

à Marennes-Hiers-Brouage pour laquelle nous sommes mobilisés et motivés. »

Rejoignez cette nouvelle aventure, prenez part à la démarche, participez à l'enquête, exprimez-vous ! Nous attendons vos réponses avant le 12 février 2022.



À scanner pour répondre à l'enquête en ligne

Points de collecte

Pour retourner le questionnaire, vous aurez le choix ! Entre le 7 décembre et le 12 février, des urnes seront installées à : la mairie de Marennes et de Hiers, la médiathèque, le CCAS, la MIS, la Bigaille, le centre d'animation et de loisirs.

Pour celles et ceux qui préfèrent le numérique, c'est très simple : scannez le QR Code et répondez aux questions posées. **En 5 minutes, c'est fait !**

Vous avez la parole !



Françoise Lucas et Léa Guillouard diffuseront l'enquête auprès des habitants

Un moment festif

Pour partager les avancées et selon la mobilisation, nous envisageons la programmation d'un grand moment festif d'ici un an. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

En complément du questionnaire, les problèmes de la vie quotidienne sont à signaler :

- Par courrier : mairie, 6, rue du maréchal Foch 17320 MHB
- Par mail : secretariat.dst@marennes.fr (signalements liés aux services techniques), communication@marennes.fr (signalements autres que services techniques)
- Par téléphone : **05 46 85 25 55**

Une démarche bien suivie

Léa Guillouard est chargée de la démocratie locale depuis le 17 octobre dernier en appui de Françoise Lucas. « Étudiante en sciences sociales et en sciences politiques à Lyon puis à Paris, j'ai été coordinatrice administrative et plaidoyer d'une association qui défend l'accès aux droits des femmes. L'objectif était de créer des espaces sûrs pour qu'elles puissent s'exprimer. J'ai accepté le poste à Marennes-Hiers-Brouage pour suivre la démarche démocratie locale parce que je pense que c'est utile et riche de prendre le temps de se connaître, de s'écouter et de se comprendre pour développer des projets ».



ENQUÊTE POUR LA DÉMOCRATIE LOCALE À MARENNES-HIERS-BROUAGE

« À votre écoute ! Partagez vos idées sur les domaines qui vous paraissent prioritaires.
C'est ensemble que nous mettrons ensuite en œuvre les projets. »

Claude BALLOTEAU, Maire de Marennes-Hiers-Brouage

1 / DE QUOI DOIT-ON SE PARLER ?

Cochez au maximum 3 domaines qui vous paraissent prioritaires

Actions contre l'exclusion et l'isolement	<input type="checkbox"/>
Actions locales pour le développement durable	<input type="checkbox"/>
Espaces de rencontre pour tous	<input type="checkbox"/>
Fêtes et programmation culturelle pour tous	<input type="checkbox"/>
Lieux de sports et d'activités	<input type="checkbox"/>
Propreté et embellissement de la ville	<input type="checkbox"/>
Tranquillité publique et sécurité	<input type="checkbox"/>

Sur ces domaines prioritaires pour vous, avez-vous des idées de projets ?

2 / COMMENT DOIT-ON VOUS ASSOCIER SUR LES PROJETS RETENUS ?

Cochez au maximum 3 manières qui vous correspondent le mieux pour associer les habitant(e)s

Ateliers thématiques de travail en salle	<input type="checkbox"/>
Balades sur le terrain avec les élu(e)s dans les quartiers	<input type="checkbox"/>
Budget participatif (alloué par la mairie pour des projets décidés avec les habitant(e)s)	<input type="checkbox"/>
Discussion avec des experts pour mieux comprendre certains enjeux	<input type="checkbox"/>
Échanges avec les élu(e)s en direct sur les réseaux sociaux	<input type="checkbox"/>
Questionnaires en ligne	<input type="checkbox"/>
Réunions publiques	<input type="checkbox"/>
Votes de la population pour aider la mairie à prendre des décisions	<input type="checkbox"/>

Notez ici vos autres idées pour associer les habitant(e)s :

3 / MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Nom : _____ Prénom : _____

Âge : _____ Quartier ou rue : _____

4 / ON RESTE EN CONTACT ?

Si vous acceptez d'être recontacté(e) pour continuer à réfléchir sur vos thématiques prioritaires, merci de nous laisser vos coordonnées.*

Téléphone : _____ Mail : _____@_____

Questionnaire à retourner avant le 12 février. Vous pouvez déposer vos réponses à cette enquête dans les urnes présentes dans les mairies et sur la commune. Vous pouvez également répondre en ligne : marennes.fr

Merci de votre participation !

*En laissant vos coordonnées, vous autorisez la mairie de Marennes-Hiers-Brouage à vous recontacter sur ces sujets. Vos données seront conservées pendant un an



Voté en conseil

L'intégralité des débats est à retrouver sur le site Internet de la ville : marenn.es.fr, à la rubrique **vie municipale** puis **conseil municipal**. Ils sont également à retirer en mairie, sur demande.



Voté en conseil du 19 octobre 2021

Communauté de communes du Bassin de Marennes (CBCM) – Rapport d'activités année 2020

À l'unanimité, il est pris acte du rapport de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes pour l'année 2020 présenté en séance.

Autorisation d'ester en justice – Désignation d'un cabinet d'avocats

À l'unanimité, il est décidé d'autoriser Madame la Maire à ester en justice pour défendre les intérêts de la commune dans l'affaire d'intrusion à l'hôtel de ville et de désigner le cabinet d'avocat Audrey NOAILLY, à Rochefort, pour la défendre dans cette affaire.

Commune déléguée de Marennes – Acquisition d'une parcelle

À l'unanimité, il est décidé de procéder à l'acquisition, en la forme authentique, d'une partie de la parcelle AL n° 35 d'une superficie de 50 m², située à l'angle de la rue des Champs et de la rue des Citres, sur la commune déléguée de Marennes, pour un coût total de 1000 €, de préciser que les frais de bornage et d'actes notariés sont à la charge de la commune.

Aérodrome de Marennes-Hiers-Brouage – Bail de location

À l'unanimité, il est décidé d'autoriser madame la Maire à signer le bail de location d'une partie des terrains situés le long de l'aérodrome.

Personnel communal – Création d'emplois permanents

À l'unanimité, il est décidé de créer 3 emplois permanents suivants, à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2022 : un emploi de chef de service de police municipale ; deux emplois d'agents de maîtrise.

Personnel communal – Création d'un emploi permanent – Action culturelle de la commune

À l'unanimité, il est décidé de créer un emploi permanent sur le grade de rédacteur, relevant de la catégorie B de la filière administrative, à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2022.

Personnel communal – Création d'un poste non permanent – Contrat de projet – Petites Villes de demain (PVD)

À l'unanimité, il est décidé de créer un emploi non permanent dans la catégorie hiérarchique A afin de recruter un chargé de projet qui aura pour rôle à la fois de suivre et d'animer le programme Petites Villes de Demain (PVD) sur la commune.

Personnel communal – Convention avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime pour la mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

À l'unanimité, il est décidé suite à l'avis favorable du comité technique en date du 21 septembre 2021, d'autoriser Madame la Maire à signer la convention avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime pour la mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.

Prix Hortense Dufour – Ville de Marennes-Hiers-Brouage

À l'unanimité, il est décidé d'accorder un montant de 1000,00 € au titre du prix Hortense Dufour ville de Marennes-Hiers-Brouage décerné, pour cette année 2021, à Jérémy Bracone, pour son premier roman « Danse avec la foudre ».

Spectacles programmés par la ville de Marennes-Hiers-Brouage – Tarifs pour l'année 2022

À l'unanimité, il est décidé de fixer les tarifs suivants pour 2022 : Billetterie « carnets à souches » > Plein tarif : 12 €, Tarif adhérent (Médiathèque, Le Local, la Bigaille) : 10 €, Tarif réduit (-18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, RSA, AAH) : 5 €, Spectacles jeune public : tarif unique 5 €, Billets exonérés / Billetterie électronique Ticketnet > Plein tarif : 12 €, Tarif adhérent Réseau Ticketnet : 10 €, Tarif adhérent CE et Collectivités : 10 €, Tarif réduit (enfants, demandeur d'emploi) : 5 € / Billetterie électronique e-ticket via le site internet de la ville > Plein tarif : 12 €, Tarif adhérent (Médiathèque, Le Local, la Bigaille) : 10 €, Tarif réduit (-18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, RSA, AAH) : 5 €, Spectacles jeune public : tarif unique 5 € / Billetterie électronique Office de Tourisme de l'Île d'Oléron et du Bassin de Marennes > Plein tarif : 12 €, Tarif adhérent (Médiathèque, Le Local, la Bigaille) : 10 €, Tarif réduit (-18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, RSA, AAH) : 5 €, Spectacles jeune public : tarif unique 5 €.

Convention de partenariat – Chèque culture

À l'unanimité, il est décidé, en tant que partenaire programmant des spectacles d'autoriser Madame la Maire à signer la convention tripartite ayant pour objet de régir les relations contractuelles et de définir les modalités et les conditions générales de diffusion et de remboursement des chèques culture d'une valeur de 30 € qui pourront être utilisés par les collégiens auprès de la ville et des structures culturelles.

Dispositif d'actions culturelles dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle – Demande de subvention à la Communauté de Communes du Bassin de Marennes

À l'unanimité, il est décidé de solliciter une subvention auprès de la communauté de communes du Bassin de Marennes d'un montant de 3165 €, dans le cadre du contrat territorial d'éducation artistique et culturelle et des ateliers autour du harcèlement scolaire menés par la compagnie Reine de Mer.

Dispositif d'actions culturelles dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle – Attribution d'une subvention exceptionnelle

À l'unanimité, il est décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 380 € à l'association Afrique en Scène, dans le cadre du contrat territorial d'éducation artistique et culturelle et des ateliers slam avec l'artiste Shyk Balossa.

Médiathèque – Vente de documents

À l'unanimité, dans le cadre du désherbage annuel organisé par la médiathèque, il est décidé de fixer les tarifs comme suit : 1 livre broché > 1,00 € ; 1 livre de poche > 0,50 € ; 1 revue : 0,20 € ; 1 lot de 10 revues : 1,00 € ; 1 CD > 1,00 € 1 lot de 5 CD > 2,00 €.

Dispositif d'aide aux devoirs

À l'unanimité il est décidé d'autoriser Madame la Maire à signer la convention tripartite de partenariat avec la FCPE et le Secours Populaire pour permettre aux enfants qui en manifestent le besoin de pouvoir bénéficier d'un service d'aide aux devoirs, pendant la période des temps d'activité périscolaire.

Expression du groupe de la majorité municipale Marennnes-Hiers-Brouage c'est vous

Les dirigeants de l'USM se sont entretenus avec le Littoral pour exprimer leur mécontentement sur différents points, mettant en cause les services de la mairie et des décisions prises par la municipalité. Avant d'apporter des éclaircissements sur le fond, évoquons d'abord la forme ! Alors que l'équipe des adjoints a toujours eu des rapports courtois et constructifs avec les dirigeants de l'USM dont nous respectons l'engagement et l'implication envers leurs adhérents, j'ai découvert dans cet article des propos excessifs, voire infondés. Je les regrette et les déplore.

Ceci est d'autant plus incompréhensible que tous ces sujets ont été abordés lors d'une réunion avec les dirigeants le 15 octobre dernier ! Une réunion détendue au cours de laquelle ont été évoquées toutes les demandes du club pour un fonctionnement optimal. Cette volte-face est d'autant plus inexplicable. Revenons maintenant sur le fond avec des chiffres concrets. Rappelons qu'en 2015-2016, la ville a entrepris la réfection intégrale des tribunes et des vestiaires. Cet investissement représente des montants respectifs de 441 495,89 € et de 81 659,20 € exactement, soit sur les années comptables de 2016 à 2021, en moyenne 6,5 % du budget d'investissement de la commune. Aucune autre association n'a bénéficié d'un tel investissement.

Concernant la charge contre « *les budgets colossaux pour la culture, mais le sport est oublié dans la commune* », il n'est pas question d'opposer la culture au sport, ce débat n'a aucun sens ! Rappelons néanmoins que l'USM perçoit une subvention annuelle de 8 500 € par an.

À ceci, il convient d'ajouter : le personnel communal affecté au ménage des vestiaires, aux espaces verts, aux infrastructures soit environ 15 000 € par an, les frais de

fonctionnement courant, l'eau, l'électricité... soit environ 33 000 € par an, et cette année les frais d'investissements pour la main courante et l'achat de la tondeuse soit 26 400 €. Sans ce dernier montant, la commune consacre donc plus de 280 € en moyenne par an et par adhérent. Sur les 5 dernières années, c'est environ 832 000 € qui ont permis au club de fonctionner. Si c'est ça « *oublier le sport dans la commune* » ! Je laisse à chacun le soin de juger. Enfin, revenons sur la tondeuse.

Il y a un an, l'USM nous demandait de tondre le stade Chasseloup Laubat toutes les semaines. Les effectifs des services techniques ne permettant pas de répondre favorablement à cette demande, il a été décidé d'un commun accord avec les dirigeants de l'USM que la ville achèterait une tondeuse autoportée pour que les bénévoles puissent tondre le terrain à leur guise. À aucun moment, les dirigeants ne nous ont fait part d'un désaccord, d'un agacement, d'un mécontentement. La commune a toujours soutenu et soutiendra encore l'USM et ses adhérents.

Marennnes-Hiers-Brouage peut être fière de ses footballeurs dont les résultats sportifs sont exemplaires. Ma porte est ouverte pour discuter avec les dirigeants du club de manière cordiale, courtoise et constructive. Dans ce sens, pour éviter d'éventuelles incompréhensions dans le futur, je travaille à la rédaction d'une convention que je proposerai au club afin de déterminer le rôle et les interventions de chacun. Ainsi, tout malentendu devrait être dissipé.



Claude Balloteau,
maire

Claude Balloteau, maire de la commune nouvelle, reçoit les administrés le mercredi à partir de 17h00, sur rendez-vous au 05 46 85 25 55.

Le contenu de cette tribune n'engage que son auteur et aucunement le comité de direction du magazine municipal d'information

Expression du groupe d'opposition Une nouvelle dynamique pour Marennnes-Hiers-Brouage



La majorité ne s'intéresse pas à nos clubs sportifs !

Visiblement l'USM, malgré ses bons résultats en coupe de France, ne fait pas partie des priorités de la municipalité à en croire l'article paru dans le journal « *Le Littoral* » du vendredi 29 octobre. Nous ne reviendrons pas sur le contenu de cet article, mais nous nous interrogeons sur les négligences de la commune. À ce titre, alors que plus de 200 licenciés s'y entraînent chaque semaine, l'état du terrain n'est jamais contrôlé par la

municipalité. Faut-il attendre des accidents pour que l'adjointe en charge des associations s'intéresse enfin à l'association sportive la plus importante de la commune ? Tous ces manquements sont renvoyés au compte de la COVID 19... Cherchez, l'erreur !

Mais au fait quelles sont les priorités de la municipalité ? Nous pensons bien entendu à la « *Marquina* » qui retient depuis quelques années toute l'attention des élus de la majorité ainsi que la culture qui a vu son budget exploser en quelques années souvent pour des spectacles, certes de qualité, mais réservés à une poignée de personnes. Pour le reste, brossez-vous ! Par exemple, personne

au sein de la majorité n'a, en effet, pensé à lancer une animation « *Octobre Rose* » pas plus qu'une décoration. « *Il faut l'anticiper* » a déclaré Madame le Maire pour justifier cet oubli, précisons-le, non culturel.

Nous appelons à un meilleur soutien de nos associations, notamment de nos clubs, qui sont particulièrement fragilisés depuis plusieurs mois suite à la crise sanitaire et face la difficile reprise des activités sportives. Les activités sportives sont pourtant essentielles à nos enfants, nos concitoyens et au dynamisme de notre ville.

Le président du groupe d'opposition,
Richard GUERIT

Opération tranquillité vacances, partez en toute sérénité

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre appartement ou votre maison ? Pas de panique. Il suffit de vous signaler auprès de la police municipale qui assurera des rondes régulières à votre domicile.

La police municipale propose ce service de sécurisation gratuit au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée : vacances scolaires ou non, week-ends prolongés... Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile grâce à des patrouilles organisées de manière régulière. Il suffit de vous inscrire auprès de la police municipale au moins 8 jours avant votre départ. L'information sera également communiquée auprès de la Gendarmerie pour une double surveillance. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie, soit



en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages, dégâts suite à tempête. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place sont en mesure d'agir au plus vite pour éviter d'aggraver le préjudice subi : remplacement des serrures et vitres brisées, inventaire des

objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

*Contact: auprès de la police municipale (bureaux à la mairie)
En cas d'absence des agents, laissez vos coordonnées à l'accueil de la mairie afin d'être contacté pour vous proposer un rendez-vous et remplir le document d'inscription*

petite enfance

Aide à la parentalité, une consultante à votre écoute

Stéphanie Fraimbaud vous propose ses services dans le domaine de la parentalité. Auxiliaire de puéricultrice de formation, elle a souhaité orienter sa carrière pour s'installer en libéral. Une aide très utile à tous parents en demande de conseils éducatifs.

Certifiée en tant que consultante en parentalité, Stéphanie Fraimbaud a plusieurs cordes à son arc. Passionnée par son métier de puéricultrice et la petite enfance, elle conseille depuis plus d'un an les parents sur des thématiques comme le sommeil, l'alimentation, le choix du mode de garde, la prévention des accidents domestiques. « Je viens en aide aux parents qui se sentent un peu dépassés », reconnaît-elle. « Être parents ce n'est pas un métier, il n'y a pas la formation et ce n'est pas simple de l'être. La parentalité est donc un sujet important et mes compétences peuvent aider et soutenir les parents. J'interviens donc auprès d'eux entre les dernières semaines de la grossesse et jusqu'à l'entrée à l'école de l'enfant. Je propose également des massages aux bébés : j'explique aux parents comment les réaliser sur leur enfant. Les massages ont un effet positif sur l'enfant et ils permettent d'établir une relation particulière entre lui et la maman, et parfois d'éviter les dépressions du post partum. C'est aussi pour moi l'occasion d'aborder d'autres sujets et de mettre les parents en confiance ». Stéphanie Fraimbaud se déplace à domicile des parents, mais peut aussi intervenir en distanciel.

Contact: 06 30 35 81 77 / Premier rendez-vous d'évaluation de 45 minutes gratuit / Formation de consultante en sommeil du bébé et de l'enfant en cours

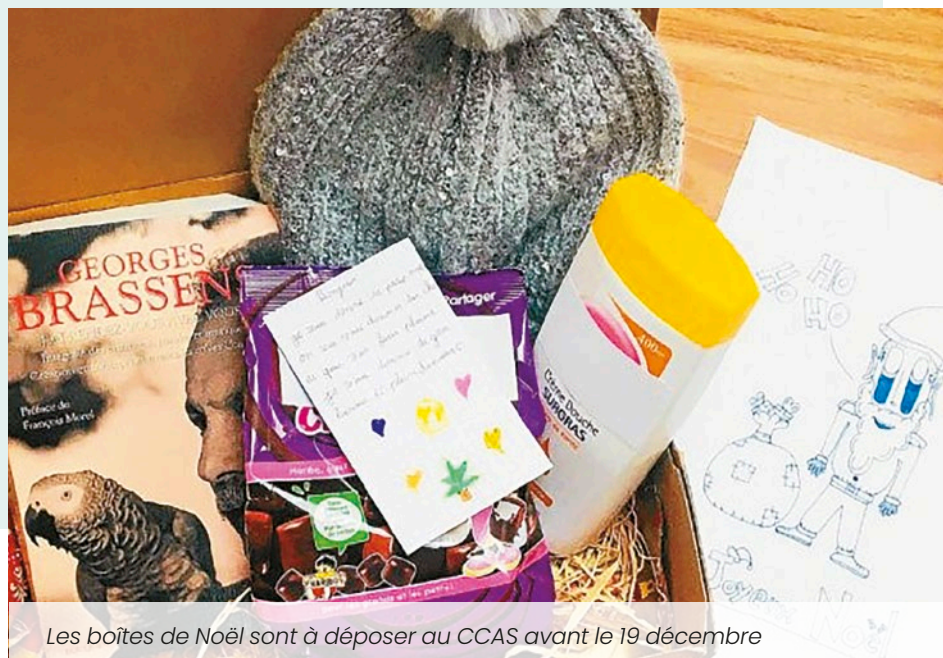


Le massage des bébés a des vertus reconnues

L'opération « Boîtes de Noël » de retour

Malgré la crise sanitaire qui aurait pu entraîner un repli sur soi, l'opération des boîtes de Noël a connu un franc succès l'année dernière. Encouragée par cet élan de solidarité, le CCAS renouvelle cette initiative. À vos boîtes !

Le plaisir d'offrir, c'est bien de cela dont il s'agit. Offrir de petits présents aux personnes démunies qui n'auront pas la chance de vivre la magie Noël. Comme en 2020, le CCAS collecte les boîtes de Noël qui seront distribuées aux plus défavorisés : les enfants, les couples ou les personnes isolées, avec ou sans domicile. Le principe est très simple : dans une boîte, ajoutez un objet chaud, un objet de loisirs, quelque chose de bon, un produit de beauté et un mot doux. Emballez le tout avec un beau papier cadeau, indiquez s'il est mixte, masculin, féminin ou pour un enfant et déposez-le au CCAS, aux jours et heures d'ouverture, avant le 20 décembre. L'année dernière, l'opération a réchauffé le cœur d'une centaine de personnes. Battons le record en 2021 !



Les boîtes de Noël sont à déposer au CCAS avant le 19 décembre

Vous avez plus de 75 ans ? Venez retirer votre colis de Noël entre le mercredi 8 et le mercredi 15 décembre de 9h00 à 12h30, au local de l'ancien dojo, à côté de la mairie de Marennes.

gastronomie

Fêtes de fin d'année, sublimer les huîtres !

Elles sont les stars de nos tables pour les fêtes de fin d'année. Crues ou chaudes, les huîtres sont toujours un délice pour qui sait les apprécier. Afin de sublimer le produit, Fabrice Gass, cuisinier et spécialiste des fruits de mer, nous propose une recette savoureuse à préparer avec des huîtres Marennes Oléron, bien sûr !



Une recette à réaliser avec les huîtres Marennes Oléron

Huîtres d'hiver, truffe et endive

Ingrédients :

- 4 belles huîtres spéciales n° 1 ou n° 2
- 4 feuilles d'endive
- 20 cl de béchamel
- Truffe ou brisures de truffe
- Parmesan Poivre

Ouvrir les huîtres, ôter le jus et les enlever de leur coquille.

Couper la feuille d'endive en morceaux grossiers et la conserver dans de l'eau fraîche.

Déposer un fond de béchamel dans la coquille, ajouter l'huître, les morceaux d'endive et terminer en saupoudrant de copeaux de parmesan.

Bon appétit !



Le carnet de recettes autour de l'huître est disponible sur iodé.com/boutique

Les Pions dans le sable, le succès de la sous-location

Nouveau magasin en centre-ville! *Les pions dans le sable* a investi la rue Dubois Meynardie et propose jouets et jeux de société. Une installation qui conforte la ville dans sa politique incitative de pratique des loyers modérés, grâce à la sous-location.



La boutique a été inaugurée le 27 novembre

Voilà des idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année! Ludovic Fournier, gérant des *Pions dans le sable* qui a porté une attention particulière aux petits budgets, a approvisionné ses rayons avec grand soin. Passionné de jeux de société depuis toujours, il en a fait son métier après une carrière d'infirmier. « Comme d'autres collectionnent des livres ou DVD, je collectionne les jeux de société par dizaines à la maison, avec les problèmes de place que cela implique! », s'amuse Ludovic Fournier. « Après une carrière en tant qu'infirmier militaire pendant 16 ans, j'ai tenu pendant 4 ans un magasin de jeux de société sur Rochefort. Pour des raisons personnelles, je suis retourné

au métier d'infirmier durant 2 ans. Puis j'ai vu l'appel à projets dans un magazine municipal et je me suis dit que c'était un signe, c'était le moment de franchir le pas et de s'installer à Marennes où nous résidons avec ma famille depuis 2008. J'ai ensuite été auditionné par un jury puis sélectionné pour louer le local. C'était vraiment une très bonne nouvelle pour un passionné comme moi qui suis plus joueur que vendeur! » Ludovic Fournier a ainsi bénéficié d'une location à prix attractif, dispositif que la ville a mis en place pour inciter l'installation des porteurs de projets et qui porte ses fruits. Ouvert début octobre, le magasin regorge de jeux de société modernes que vous ne trouverez

pas en grande surface, de produits dérivés tels que Marvels, de doudous et de jouets pour enfants de marque Janod, Djeco ou Mailou Tradition, entreprise bretonne. Une ouverture prometteuse selon l'analyse de Ludovic Fournier, satisfait de l'accueil réservé à son commerce.

Les Pions dans le Sable > 28 bis, rue Dubois Meynardie / À suivre sur Facebook, lespionsdanslesable@gmail.com
Jours et horaires d'ouverture:
mardi: 9h00-13h00 et 14h30-19h00,
mercredi: 14h30-19h00, jeudi: 9h00-13h00
et 14h30-19h 00, vendredi: 14h30-19h00,
samedi: 9h00-13h00 et 14h30-19h00,
dimanche: fermé

Les Francofolies ont donné quartier libre à MHB!

« J'habite pas loin de Chez moi », c'est le film réalisé et écrit par Robi et Lisa Portelli lors de la semaine « Quartier Libre - Dites-le en musique ». Ce court métrage à voir sur YouTube s'inscrit dans le cadre de l'Été culturel, une initiative du Ministère de la Culture, à Marennes en 2021. Organisé par les Francofolies de La Rochelle, le festival nous a fait confiance en nous octroyant ce dispositif pour la deuxième fois. Lisa Portelli et Robi, deux artistes, ont passé une semaine à rencontrer les habitants de Marennes-Hiers-Brouage (Centre de Loisirs, Classe de 6^e du Collège Jean Hay, enfants et adultes volontaires à la médiathèque, pensionnaires de l'EHAPD + déambulation au marché, au port, à Brouage...), puis ont écrit et composé des chansons, recueilli des témoignages et pris des images pour nous offrir cette belle vidéo de restitution: [QUARTIER LIBRE] Robi & Lisa Portelli - Marennes - 2021



Le concert de Noël avec l'Orchestre Nouvelle-Aquitaine

Il fait partie des incontournables en cette fin d'année : le concert de Noël joué par l'Orchestre Nouvelle-Aquitaine. Le chef d'orchestre nous transportera aux rythmes des comédies musicales. Un enchantement pour les oreilles et pour les yeux.

Plongez au cœur de la comédie musicale : du cabaret parisien au musical de Broadway, en passant par l'opérette allemande ! Entre airs célèbres et trouvailles exquises, ce florilège, hérité de l'opérette, nous emmène sur les traces d'un genre majeur sous influence américaine. Dirigé par Victor Jacob, jeune chef d'orchestre maintes fois primé, l'orchestre nous entraîne sur les traces de ce genre musical. Les airs de *Singin' in the Rain*, les notes vibrantes de *West Side Story*, les rythmes contagieux de *Porgy and Bess* seront au programme avec bien d'autres extraits de grandes œuvres. Porté par un jeune duo d'excellence, la soprano Makeda Monnet et son partenaire Kaëlig Boché, ce concert intense tant dédié à l'émotion explosive qu'à la sensibilité délicate, est voué à enchanter les oreilles... et faire pétiller les yeux !



Victor Jacob dirigera l'ensemble

Concert « Comédie musicale » de l'Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine Vendredi 17 décembre 2021 à 20h30, salle du Sémaphore

à Bourquefranc-le-Chapus
À partir de 10 ans - Durée : 1h15
Tarif B Réservation à l'office du tourisme

Le prix Hortense Dufour récompense Jérémy Bracone

Pour sa 5^e édition, la ville a décerné le prix Hortense Dufour à Jérémy Bracone. Un prix remis en personne le 4 décembre dernier et qui récompense un premier livre, un conte poétique et cruel à la fois.



Jérémy Bracone lauréat du prix Hortense Dufour 2021

C'était l'invité d'honneur de la médiathèque ce samedi 4 décembre ! En présence d'Hortense Dufour et de Claude Balloteau, maire, Jérémy Bracone a officiellement reçu le prix 2021 de la Ville pour son roman « *Danse avec la foudre* » aux éditions Iconoclaste. Trois autres ouvrages étaient sélectionnés et les membres du jury ont porté leur choix sur cette histoire, après des échanges riches et des partages de points de vue intelligents. Ce premier roman raconte l'histoire de Figuelette, ouvrier et père célibataire de la petite Zoé depuis que sa femme, Moïra, imprévisible et passionnée, a fugué. L'été arrive et l'usine qui l'emploie menace de fermer, il n'aura pas les moyens d'emmener sa fille en vacances comme il l'avait promis. Pour séduire Moïra, il avait été capable des plus belles folies. Pour la reconquérir et ne pas décevoir sa fille, il va aller encore plus loin. Entre drame et comédie, solidarité ouvrière et passion amoureuse, « *Danse avec la foudre* » est un premier roman poétique et révolté dans lequel l'auteur lui-même Lorrain a souhaité raconter cette Lorraine qu'on connaît peu, qui est joyeuse et vivante. « *C'est un livre qui parle du recours à l'imaginaire quand on n'a plus que ça* » a précisé Jérémy Bracone lors de la remise du prix. « *C'est un peu une relecture de Peter Pan : quand tout va mal, on se réfugie dans la fiction et on fait appel à son imagination* ». Bravo au jury qui vient primer un premier roman, poétique et cruel, et bravo à Jérémy Bracone pour ce beau roman à l'écriture fluide, plein d'humanité, très émouvant qui se lit d'une traite, la gorge souvent serrée.

Les ateliers du CCAS

L'équipe du CCAS vous propose différents ateliers tout au long de la semaine et de l'année. Inscrivez-vous à un ou des ateliers pour maintenir le lien social et exercer une activité qui vous plaît.

	ATELIER	HORAIRE	SALLE	INTERVENANT
MARDI	Couture	14h/17h	Salle des associations*	Aline
MERCREDI	Broderie	14h/17h	Salle des associations*	Aline
JEUDI	Paus'Évasion	14h30/16h	CCAS	Sandrine
	Gym Douce	9h15/10h15	Salle Fradin	Sandrine
	Couture	20h/22h	Salle des associations*	Aline
	Gestion Budget	13h45/16h45	Salle Fradin	Angéline
	Reliure	14h/17h	Salle des associations*	Valérie
VENDREDI	Couture	14h/17h	Salle des associations*	Aline
	Estime de soi et bien être	10h/12h	Salle Fradin	Gwladys
	Ma Maison Au Naturel	14h/15h30	CCAS	Gwladys

Contact: CCAS au 05 86 57 00 27

* 84, rue Clémenceau

agenda de décembre

Vendredi 3 décembre de 19h30 à 24h00

Soirée jeux coopératifs avec la grosse boîte
La Bigaille

Samedi 4 Décembre de 21h00 à 01h00

Concert de Valéry Boston quatuor
La Bigaille

Du mercredi 8 au mercredi 15 décembre de 9h00 à 12h30

Distribution des colis de Noël aux personnes de + de 75 ans
Local de l'ancien dojo, à côté de la mairie de Marennes
Renseignements:
05 46 85 75 43

Mercredi 8 décembre à 14h00

Ramassage des mégots dans le centre-ville
Rendez-vous place Chasseloup-Laubat
Organisé par les Insurgés des Déchets

Samedi 11 décembre de 10h00 à 17h00

Vente de livres, BD, CD issus du désherbage
Médiathèque
Renseignements:
05 46 85 72 98

Vendredi 17 décembre de 21h00 à 24h00

Mode bar + Fitz
La Bigaille

Samedi 18 décembre de 21h00 à 24h00

Mode bar père Noël et concours du plus bel empulé
La Bigaille

Dimanche 19 décembre de 14h30 à 18h30

Atelier théâtre d'ombres
Pour 15 enfants entre 6 et 12 ans, sur réservation au 06 71 44 49 50
La Bigaille

Vendredis 24 et 31 décembre au matin

Marché
Place du marché à Marennes

Offert avec le magazine municipal: le traditionnel agenda de poche! Vous y retrouverez les rubriques habituelles et les horaires de marées, toujours bon à connaître. La ville remercie chaleureusement les entreprises qui, grâce à la publicité, ont permis la réalisation de l'agenda 2022.



Le marché habituel intérieur et extérieur en centre-ville du samedi 25 décembre 2021 est avancé au vendredi 24 décembre au matin et le marché du samedi 1^{er} janvier 2022 est avancé au vendredi 31 décembre 2021 au matin.